

OM PERSPECTIVES
5, Avenue de la Méditerranée, 34 920 Le Crès
SIRET : 82375148200014
SARL au capital de 2 000,00 euros
Organisme de formation déclaré sous le n°76341034634
- Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Contact : Agata RIBAY
Tel : 06 11 42 17 80
Mail : agata.ribay@om-perspectives.com
Informations : www.om-perspectives.com www.atop-formation.fr

Conditions Générales de Vente Activités Formation et Bilan de compétences

Glossaire :

AFEST : Action de formation en situation de travail

Action de formation : "un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. Il peut être réalisé en tout ou partie à distance. Il peut également être réalisé en situation de travail". (La Loi Avenir du 5 septembre 2018 Art. L. 6313-2).

Bilan de compétences : Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation. <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>

Client : co-contractant de la société OM Perspectives, personne physique ou morale.

Formation interentreprises : formation sur catalogue réalisée dans nos locaux ou dans des locaux mis à disposition par un prestataire externe.

Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client réalisée dans nos locaux, dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à la disposition par le Client ou par Om Perspectives

Formation à distance : formation réalisée par le stagiaire de manière synchrone (en temps réel avec le formateur et le groupe, avec les outils de visioconférence) et/ou asynchrone (en autonomie grâce à des supports écrits, audios ou vidéos).

Parcours Acc'Pro : regroupement de plusieurs sessions de formations composé de manière à acquérir les compétences nécessaires pour exercer l'activité d'accompagnement en évolution et orientation professionnelles des adolescents et adultes.

Stagiaire ou bénéficiaire : la personne qui bénéficie de l'action de formation »

Article 1 : Objet et champs d'application

Les actions de formation dispensées par OM PERSPECTIVES SARL rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Chaque formation dispensée par OM PERSPECTIVES SARL porte une dénomination, un titre et un contenu.

La participation aux formations dispensées par OM PERSPECTIVES SARL implique de la part de l'acheteur desdites prestations (ci-après dénommé « le Client) que cette dernière veille à ce que les participants inscrits possèdent bien les connaissances requises et/ou y répondent en termes de compétence pour pouvoir suivre les formations. La vente des prestations de formation par OM PERSPECTIVES SARL est possible aux entreprises et aux particuliers. Les prestations vendues concernent la formation « inter » et « intra » entreprises des personnels de tous niveaux dans les domaines de sciences humaines, sociales et de management.

Article 2 : Application des conditions générales de vente de prestations de formation

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à toute commande de formation passée par un Client auprès de OM PERSPECTIVES SARL, que ce soit pour des formations « inter-entreprises » ou « intra-entreprise ». De même, le simple fait d'assister, en personne ou par l'un de ses préposés, à une séance de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales de Vente et au Règlement Intérieur, pour la durée des relations contractuelles liées aux formations. Ainsi, la passation de commande ou l'assistance à une séance de formation vaut acceptation expresse et sans réserve par le Client des présentes Conditions Générales de Vente et du Règlement Intérieur, lesquelles prévaudront sur toutes autres conditions.

Article 3 : Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les formations « inter entreprise » proposées par OM PERSPECTIVES SARL dans son catalogue en vigueur, à toutes les formations « intra entreprise » définies pour un Client après validation conjointe sur le contenu, le format et la tarification proposée ainsi qu'aux prestations de bilan de compétences.

Article 4 : Commande de la formation

Pour être prise en compte par OM PERSPECTIVES SARL, toute formation doit faire l'objet d'un bon de commande écrit et signé par le Client. Dès réception du bon de commande, OM PERSPECTIVES SARL s'engage à traiter la commande dans les 8 jours. OM PERSPECTIVES SARL fait alors parvenir au Client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais, au plus tard 48 heures avant le début de la formation à OM PERSPECTIVES SARL un exemplaire signé et portant son cachet commercial, le cas échéant.

Article 5 : Modification de la commande – Annulation ou report

OM PERSPECTIVES SARL se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à ses programmes et prestations de formation ainsi qu'au planning de ses formations. Elle se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les intervenants et de supprimer un ou plusieurs titres de sa gamme de formations.

En cas d'annulation pour quelque cause que ce soit (comme par exemple indisponibilité du formateur pour des raisons de maladie, panne d'électricité, indisponibilité du système informatique, nombre de participants insuffisant, conflits sociaux, conditions météorologiques) la (ou les) formation(s) commandée(s) sera(ont) reportée(s) à une date ultérieure sans dédommagement ni pénalité due au Client.

En cas de modification du programme ou du planning de la ou des formations, comme en cas

d'annulation des formations, OM PERSPECTIVES SARL s'engage à prévenir les Clients ayant commandé ces formations, ou directement les participants à ces formations désignés par le Client préalablement inscrits 10 jours au moins avant le début de la ou des formations concernées. Les Clients et/ou les participants pourront choisir une nouvelle date dans le calendrier des formations proposées.

S'il souhaite annuler ou reporter sa participation à une ou plusieurs formations, le Client ne pourra le faire qu'en respectant scrupuleusement les conditions suivantes :

- Toute annulation ou tout report d'inscription à une formation devra être signalée à OM PERSPECTIVES SARL par le Client lui-même, et non par les participants désignés par le Client (si Client institutionnel) pour la ou les formations commandées, par téléphone ou par courriel et doit être confirmée par courrier recommandé avec AR adressé à l'adresse du siège de OM PERSPECTIVES SARL.

Les conséquences financières des annulations et reports sont les suivantes :

– Tout report ou toute annulation intervenant plus de 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier recommandé avec AR dont il est fait état ci-dessus, ne donne lieu à aucun frais d'annulation ;

- Tout report ou toute annulation intervenant entre 2 et 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier recommandé avec AR dont il est fait état ci-dessus, donne lieu à une facturation par OM PERSPECTIVES SARL égale à 50 % du prix catalogue de la ou des formations commandées par le Client à titre d'indemnité forfaitaire à la charge du Client ; - Toute formation annulée ou reportée la veille où le jour même où elle débute sera due intégralement par le Client à OM PERSPECTIVES SARL à titre d'Indemnité forfaitaire sur la base du prix catalogue ; Toute formation commencée sera due intégralement par le Client.

Concernant le Parcours Acc'Pro, où l'engagement porte sur un ensemble de modules, les conditions d'annulation nommées ci-dessus s'appliquent par rapport à la première journée du Parcours.

Article 6 : Prix

Les prestations de formation sont facturées au prix en vigueur au moment de la confirmation de la commande de formation.

Le prix facturé par OM PERSPECTIVES SARL inclut la fourniture de la prestation de formation conforme aux exigences de qualité de OM PERSPECTIVES SARL (infrastructure de qualité, support de cours, moyens pédagogiques adaptés...).

Les frais de repas, ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement des participants à la formation ne sont pas inclus dans le prix de la prestation de formation.

Article 7 : Facturation

Une facture sera établie et remise au Client par OM PERSPECTIVES SARL à l'issue de la formation pour tout Client inscrit. Le prix de la prestation, n'est pas soumis à la TVA, sera exprimé en Euro.

Article 8 : Paiement – Modalités

Le règlement des actions de formation et de supervision s'effectue :

- soit par chèque ;
- soit par virement bancaire.

Le stagiaire s'engage à verser la somme correspondant au prix de l'action de formation selon les modalités de paiement suivantes :

Après un délai de rétractation de 10 jours à partir de la date de signature de convention de formation, le client effectue un premier versement d'un montant qui ne peut être supérieure à 30% du prix dû par le client.

Une facture sera établie et remise au client pas OM Perspectives SARL à l'issue de la formation. A défaut d'un accord préalable et écrit entre le Client et un responsable habilité de OM PERSPECTIVES SARL, le paiement du solde, à la charge du client,

- est payable comptant à l'issue de chaque séance de formation
- est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation pour le Parcours Acc'Pro, selon le calendrier défini dans le contrat ou convention de formation.
- est payable comptant à l'issue de l'action de formation en ce qui concerne le Bilan de Compétences.

OM PERSPECTIVES SARL étant un organisme de formation agréé, il est habilité à signer des conventions de formation. Les factures délivrées par OM PERSPECTIVES SARL tiennent lieu de convention simplifiée, mais le Client peut, sur simple demande, obtenir une convention détaillée et/ou une attestation de présence individuelle délivrée par OM PERSPECTIVES SARL. Dans le cas d'un financement par l'intermédiaire d'un OPCO ou autre financeur, il appartient au Client d'obtenir la prise en charge des formations commandées auprès de cet organisme. Dans le cas où cette prise en charge n'est pas obtenue avant le début de la participation du Client à la formation considérée, le Client devra s'acquitter des sommes dues auprès de OM PERSPECTIVES SARL et fera son affaire du remboursement auprès de l'OPCO ou autre financeur dont il dépend.

Article 9 : Paiement – Retard ou défaut

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les trente jours à compter de la date d'émission de la facture.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture générera des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture au taux d'intérêt légal appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage, qui ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions de l'article D 441-5 du Code du Commerce. Le Client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris et notamment les honoraires d'officiers ministériels (huissiers) ou d'auxiliaires de Justice.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable d'un responsable habilité par OM PERSPECTIVES SARL. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie exigible de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est plus récente.

Article 10 : Propriété Intellectuelle – Droits d'auteur

L'ensemble des documents remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. En conséquence, le Client s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable habilité de OM PERSPECTIVES SARL.

Le Client se porte fort du respect de ces interdictions de la part des participants qu'il désignera pour assister aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces participants.

Le Client autorise expressément OM PERSPECTIVES SARL à mentionner son nom, son logo et à faire

mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

Article 11 : Règlement intérieur pour le déroulement des formations

Lors de la participation aux séances de formation, le Client s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de OM PERSPECTIVES SARL dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Le Client se porte fort du respect de ces dispositions de la part des participants qu'il désignera pour assister aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces participants.

Article 12 : Confidentialité des Données

Les informations demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande. Dans l'hypothèse où le Client consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le Client doit adresser toute demande écrite à l'adresse du siège social de OM PERSPECTIVES SARL.

Article 13 : Compétence / contestation / loi applicable

En cas de difficulté d'interprétation ou d'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, OM PERSPECTIVES SARL et le Client conviennent expressément que le Tribunal de Commerce de Pontoise sera le seul compétent.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises pour leur interprétation et leur exécution à la loi française.

OM PERSPECTIVES SARL
Espace Développement Professionnel
Coaching - Conseil - Formation
Agata RIBAY
5 avenue de la Méditerranée - 34920 LE CRÈS
Tél. +33 6 11 42 17 80 - E-mail: agata.ribay@om-perspectives.com
Siret: 823 751 482 00014

